

**L'hon. M. Turner:** S'il était possible de terminer le débat dans une heure, serait-on prêt à prolonger la séance d'autant?

**M. Bell:** Comme toujours, à l'occasion de ces débats, nous avons consenti à siéger plus longtemps pour faire avancer les choses, et nous serions certes prêts à le faire ce soir.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Il faudrait le consentement unanime pour que la Chambre puisse siéger après 6 heures. Est-on d'accord?

**Des voix:** Entendu.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime. La Chambre s'ajourne donc jusqu'à demain, à 2 heures de l'après-midi.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

---